

Politiques des paiements en retard / waiver :

Si vous payez par carte de crédit, le premier versement reçu après le 15 du mois entraînera des frais de retard de 20\$ qui seront ajoutés au compte. Suite à un deuxième versement en retard, le nageur se verra refuser l'accès à la piscine. Suite à cela, le Club se réserve le droit de demander des chèques postdatés pour le reste de la saison courante avant que le nageur puisse revenir à l'entraînement.